

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos Lettre N° 68 du 16/10/2009

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

DES MAINTENANT POUR NE PAS RESTER ISOLE(E)...

... sans attendre ...pour agir collectivement → [Je me syndique au SNUipp67...](#)

Informations départementales

Conférence :« Discriminations dans les manuels scolaires : vers une nouvelle pédagogie de l'égalité ! »

Jeudi 22 octobre - 18h15

Strasbourg - Maison des associations (Place des Orphelins)

En présence de **Pascal TISSERANT**

Maître de Conférence en Psychologie sociale à l'Université Paul Verlaine de Metz

Pascal TISSERANT a réalisé, en lien avec Anne-Lorraine WAGNER, doctorante, à la demande de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité), une étude¹ sur « la place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires ».

Cette rencontre de l'ORIV donnera l'occasion à Pascal TISSERANT de rendre compte de ces travaux. Il s'attachera également à proposer une réflexion sur la nécessité, face aux constats relevés, de mettre en œuvre une pédagogie de l'égalité, de la non discrimination et de la diversité.

(entrée libre)

Informations nationales

Revalorisation de tous les enseignants :le SNUipp demande un passage aux actes !

-En 1990 un PE débutait avec un traitement de 1,6 fois le SMIC.

-En 2009 il débute avec 1,3 fois le SMIC.

-Lors du départ à la retraite 17% des PE sont à la HORS CLASSE, chez les professeurs certifiés ils sont 65% !

-Sur les 28 pays de l'OCDE la France se classe en 22^{ème} position pour les salaires des enseignants du primaire.

Vous trouverez encore plein d'autres informations sur nos salaires et nos perspectives en terme de rémunérations dans notre « dossier spécial » accessible...[ICI](#).

A diffuser, sans modération, pour faire taire les préjugés sur les salaires des Professeurs de Ecoles !

Retraites : Etat des lieux de la réglementation.

Dans 1 an, dans 5 ans , dans 15 ans...ou dans 40 ans ?!

Tout le monde est ou sera concerné(e) par cette question. La réglementation concernant les retraites a connu des bouleversements ces dernières années :

- les bonifications pour enfants
- la minoration ou la majoration de la pension : calcul de la décote
- durée d'assurance et durée des services : attention de ne pas confondre ! etc

Pour vous aider à y voir plus clair , le SNUipp met à votre disposition le « Kisaitou :spécial Retraites » ...à consulter [ICI](#) et à ...archiver !

Condition enseignante : un rapport de l'Internationale de l'Éducation

Alors que l'éducation joue un rôle crucial dans la période de reconstruction qui succédera à la crise économique partout dans le monde, les budgets consacrés à l'éducation sont réduits, avec des conséquences dramatiques pour le secteur éducatif et la profession enseignante », note l'Internationale de l'Éducation dans son [rapport triennal](#) pour le Comité conjoint OIT-Unesco d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant (Ceart).

Le rapport, basé sur une étude effectuée grâce à une collaboration avec ses 401 organisations membres, montre que de plus en plus d'enseignants sont employés dans le cadre de contrats à durée déterminée ou à temps partiel, « une pratique conduisant à la restriction de leurs libertés académiques et de leur autonomie professionnelle en raison de la précarisation de leur statut ».

Par ailleurs, l'Internationale observe que dans les écoles comme dans l'enseignement supérieur, les agressions à l'encontre du personnel enseignant se multiplient.

Ces conclusions seront communiquées dans les prochaines semaines au Conseil d'administration de l'OIT, à la Conférence internationale du Travail et au Conseil exécutif de l'Unesco.

L'IE représente 30 millions d'enseignants et de « travailleurs » de l'éducation dans 172 pays.

Changer de département : le calendrier des permutations informatisées.

Les dates définitives seront publiées dans la note de service qui paraîtra en principe au BOEN du jeudi 5 novembre 2009 ; le calendrier prévisionnel figurant dans le projet de note est le suivant :

Jeudi 5 novembre 2009	– Publication de la note de service et ouverture de la plateforme « Info mobilité ».
Jeudi 19 novembre 2009 à 12h00	– Ouverture des inscriptions dans l'application S.I.A.M dans les départements.
Mardi 8 décembre 2009 à 12h00:	<ul style="list-style-type: none">• Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M et fermeture de la plateforme « Info mobilité ».
A partir du jeudi 10 décembre 2009	<u>Dans les services départementaux :</u> <ul style="list-style-type: none">• Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
Mardi 17 décembre 2009 au plus-tard	<ul style="list-style-type: none">• Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les inspections académiques.
Jeudi 28 Janvier 2010	<ul style="list-style-type: none">• Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures.• Vérification des vœux et barèmes.• Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap.
Jeudi 4 février 2010 au plus tard	<ul style="list-style-type: none">• Date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints et des demandes d'annulation ou de modification de candidature.• Consultation des barèmes validés par l'IA-DSDEN sur I-prof.
A partir du vendredi 5 février 2010	<u>Au Ministère de l'éducation nationale(DGRH B2-1) :</u> <ul style="list-style-type: none">• Contrôle des données par les services centraux.• Traitement des demandes de mutations.
Vendredi 19 mars 2010	<ul style="list-style-type: none">• Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation.

Formation des maîtres : formation initiale réduite à néant ?

Suite à son conseil délibératif, la FSU a dénoncé dans une [déclaration](#), la diminution massive de places aux concours et demande que soient revues les perspectives de recrutement des enseignants dès les concours 2010

afin de répondre aux besoins à tous les niveaux du système éducatif, permettre un accès plus large aux métiers de l'enseignement et favoriser l'accès aux concours internes dans tous les secteurs.

SUICIDES : à l'Éducation Nationale aussi.

Avec 39 cas de suicides par an pour 100 000 enseignants (contre 17,1 en moyenne en France pour 100 000 habitants), la profession est la plus touchée par ce phénomène.

93 % des enseignants jugent leur profession dévalorisée et près de la moitié sont prêts à changer de métier. Les attaques de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos contre l'école ont aggravé incontestablement la situation morale des enseignants.

Il est grand temps que le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel ouvre un débat avec les organisations syndicales sur le stress et les conditions de travail au sein de l'Éducation nationale. Le ministre du Travail, Xavier Darcos, a annoncé un plan d'urgence pour la prévention du stress au travail qui prévoit l'ouverture de négociations sur le stress dans toutes les entreprises de plus de 1000 salariés.

« Le désarroi des enseignants face au désengagement de l'État, à la perte de sens de leur travail, à l'absence de dialogue et de concertation, aux abus de pouvoir de la hiérarchie, à l'atteinte à la liberté pédagogique, à l'échec et à la violence scolaire, au non respect des besoins et des droits fondamentaux des enfants, entravent fortement la possibilité d'une évolution positive de l'école » souligne le réseau des enseignants du primaire « en résistance » qui pointe également du doigt le « manque chronique » de moyens humains (Rased, infirmières, médecins scolaires, personnels de vie scolaire...) qui ne permet pas d'entendre et de répondre au mieux au « stress » et à la « détresse » des élèves.